

**Poste chargé de mission  
du pôle Vie scolaire**

**Type d'emploi :** poste ouvert aux personnels enseignants 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré.

Le chargé de mission du pôle « vie scolaire » est placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie. Il est amené à représenter l'IA DASEN auprès des partenaires institutionnels.

**Lieu d'exercice :** Direction des services départementaux de l'Education nationale – 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice

**Date de prise de fonction :** rentrée scolaire 2025

**Conditions de nomination :** Nomination à titre définitif

**Conditions de rémunération :**

40 points NBI (196.91€ brut/mois),  
indemnité spéciale versée aux enseignants exerçant en classe relais (248.55€ brut/mois),  
indemnité de mission particulière (moyenne annuelle de 208.33€ brut/mois).

**Description des missions :**

- **Pôle absentéisme**
  - Sélection, traitement et suivi des dossiers en lien avec le conseiller technique du service social, le service de la scolarité et les établissements scolaires ;
  - Participation aux commissions de suivi bimensuelles.
- **Pôle élèves**
  - Organisation des commissions mensuelles ;
  - Analyse, traitement et suivi des dossiers en lien avec le service de la scolarité et les établissements scolaires ;
  - Entretiens avec les familles, participation aux commissions de suivi ;
  - Mise en œuvre des préconisations et suivi des situations ;
  - Gestion des rescolarisations les plus complexes en lien avec le service de la scolarité ;
  - Suivi des indicateurs et présentation des bilans.

Pour ces 2 pôles, la chargée de mission assurera :

- La mise en place d'actions de prévention du décrochage scolaire et des dispositifs de lutte contre l'absentéisme : développement et suivi des mesures de responsabilisation, rappels à l'ordre, stage de responsabilisation parentale en lien avec les partenaires (Préfecture, Collectivités locales, équipe du CDDF, équipe CLSPD, cellule de veille, Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance et de la Radicalisation ...)
- La participation aux différentes instances relatives aux politiques partenariales et aux suivis des conventions (collectivités territoriales, autres services de l'État, associations).

- En articulation avec le coordonnateur départemental de l'équipe mobile de sécurité, représentation de l'inspecteur d'académie au CLSPD et participation à la mise en œuvre des actions déclinées dans les STSPD (Séminaires, forum, mesures de responsabilisation, ...)
- La mise en place de dispositifs expérimentaux à destination des élèves en voie de décrochage
- **Dispositifs relais**
- Coordonner les 10 dispositifs relais des Alpes-Maritimes sur les plans administratif, pédagogique, éducatif et financier ;
- Réaliser l'ensemble des documents d'aide à la prise de décision (projets, indicateurs, ...) et permettant de rendre compte de l'ensemble de ces dispositifs ;
- Gérer les ressources humaines sur le plan du recrutement, de l'affectation, de l'évaluation et de la formation liées à ces dispositifs ;
- Assurer un suivi éducatif le plus individualisé possible des élèves en termes de repérage, d'affectation, de suivi scolaire et de résultats ;
- Organiser les modalités d'intervention et les bilans avec les structures partenaires et les référents mis à disposition tout au long de l'année notamment avec la Ligue de l'enseignement, Montjoye et les services de la Protection judiciaire de la jeunesse.
- **Mise à disposition d'un enseignant au sein de l'UEA**
- Partenariat avec les services de la protection judiciaire de la jeunesse et articulation avec les dispositifs relais ;
- Suivi de la mise à disposition de l'enseignant (1 ETP) sur les plans pédagogiques, administratif et de formation.

#### **Compétences et qualités requises :**

Votre implication personnelle votre disponibilité et votre capacité d'adaptation sont décisives pour la réalisation des objectifs fixés.

Vous devrez faire preuve de rigueur mais aussi d'un sens de l'écoute, d'esprit d'organisation, de réactivité, de discréetion, de loyauté, de diplomatie et du sens relationnel.

Vous devez également hiérarchiser les urgences et adapter votre communication avec les services ou les partenaires. Le contenu des missions pourra évoluer en fonction des priorités et orientations nationales ainsi que des spécificités départementales.

**Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :** monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Education nationale des Alpes-Maritimes (ia06-cab@ac-nice.fr) ou monsieur le secrétaire général de la DSDEN (ia06-sg@ac-nice.fr)

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément au service de la DIPE à l'adresse mail (appelcandidature1degre06@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.